



EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du lundi 18 octobre 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCI du Doubs -
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1 (reporté au Conseil de Communauté du 18 novembre 2010), 2.1, 2.2, 3.1

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h10

Etaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Audeux : Françoise GALLIOU (à partir du rapport 1.1.1) Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Geneviève VERRO Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE Besançon : Eric ALAUZET (à partir du rapport 1.1.1), Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 1.1.1), Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Nicolas BODIN, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'au rapport 2.2), Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY (jusqu'au rapport 2.2), Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au rapport 1.1.1), Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Carine MICHEL (jusqu'au rapport 1.1.1), Frank MONNEUR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE (à partir du rapport 1.1.1), Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD (jusqu'au rapport 1.1.1), Joëlle SCHIRRER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Boussières : Roland DEMESMAY Brailans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN Chaleze : Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (représenté par Jocelyne IWASINTA) Champagne : Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH (à partir du rapport 1.1.1) Chatillon-le-Duc : Denis GALLET Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Jacky LOUISSON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Deluz : Sylvaine BARASSI (représentée par Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : André BAVEREL (jusqu'au rapport 1.1.1) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par Jean-Pierre VAGNE) François : Françoise GILLET, Claude PREIONI Grandfontaine : François LOPEZ La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) Mamirolle : Daniel HUOT Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Miserey-Salines : Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY Morre : Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.1) Nancray : Jean-Pierre MARTIN Noiron : Bernard MADOUX Pelousey : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par Jean-François HUMBERT) Rancenay : Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN (représenté par Patricia RELANGE) Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 2.1)

Etaient absents : Arguel : André AVIS Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney : Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Hayatte AKODAD, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Martine BULTOT, Yves-Michel DAHOUI, Françoise FELLMANN, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-Marie GIRERD, Sylvie JEANNIN, Annie MENETRIER, Nohzat MOUNTASSIR, Elisabeth PEQUIGNOT, Béatrice RONZI, Marie-Noëlle SCHOELLER Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC Champoux : Thierry CHATOT Chatillon-le-Duc : Philippe GUILLAUME Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Ecole-Valentin : Yves GUYEN Gennes : Jean SIMONDON Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Didier MARQUER Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey-Salines : Marcel FELT Montferrand-le-Château : Séverine MONLLOR Morre : Gérard VALLET Nancray : Daniel ROLET Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Torpes : Bernard LAURENT Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : Gérard GALLIOT

Procurations de vote :

Mandants : S. RUTKOWSKI, J.P. TAILLARD, P. BONNET, Y.M. DAHOUI, F. FELLMANN, F. GERDIL, A. GHEZALI, J.M. GIRERD, J.S. LEUBA (à partir du rapport 2.1), A. MENETRIER, C. MICHEL (à partir du rapport 2.1), N. MOUNTASSIR, E. PEQUIGNOT, M.N. SCHOELLER, B. ASTRIC, A. BAVEREL (à partir du rapport 2.1), J. SIMONDON, C. LINDECKER, D. PARIS, M. FELT, S. MONLLOR, G. VALLET, J.M. BOUSSET, B. MOYSE

Mandataires : G. VERRO, L. DELMOTTE, E. SASSARD, J.P. GOVIGNAUX, J. PANIER, F. MONNEUR, L. HAKKAR, J. ROSSELOT, N. BODIN (à partir du rapport 2.1), S. JOLY, S. WANLIN (à partir du rapport 2.1), C. TISSIER, M. OMOURI, J.L. FOUSSERET, R. DEMESMAY, J.P. MARTIN (à partir du rapport 2.1), G. BAULIEU, D. HUOT, C. PREIONI, D. JOLY, M. COTTINY, J.M. CAYUELA, J.M. FAIVRE, R. STEPOURJINE

Délibération n°2010/001216

Rapport n°2.2 - Rapport d'activité 2009 du délégué de service public des transports urbains

Rapport d'activité 2009 du délégataire de service public des transports urbains

Rapporteur : Jean-Claude ROY, Vice-Président

Commission : Transports, Infrastructures, Déplacements

Inscription budgétaire

Sans incidence budgétaire

Résumé :

Les dispositions de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient que le délégataire doit produire chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Une synthèse du rapport d'activité 2009 de KEOLIS Besançon est présentée ci-après.

Dans le cadre de la Délégation de Service Public des transports urbains du 1^{er} juillet 2005, KEOLIS Besançon a communiqué son rapport d'activité 2009 le 31 mai 2010.

Ce rapport fait état notamment des résultats suivants.

I. Présentation du service délégué en 2009

L'objet de la délégation consiste en l'exploitation du service public de transports urbains de voyageurs sur le périmètre du Grand Besançon.

A/ Nature du service

Le service délégué comprend notamment :

- les lignes régulières urbaines,
- les services réguliers « scolaires » urbains (DIABOLO),
- le service pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) « EVOLIS Ville » sur les 59 communes du Grand Besançon,
- le service à la demande « EVOLIS Gare » pour l'accès à la Gare Viotte pour la commune de Besançon,
- les services d'écart (navettes) et services saisonniers,
- la gestion de MOBILIGNES pour la Conférence des AOT,
- des services optionnels pouvant être confiés au délégataire en cours de contrat,
- des missions annexes relatives au réseau périurbain : communication, enquêtes, études,...

B/ Caractéristiques du contrat

Le contrat a été signé le 23 juin 2005 pour une effectivité à compter du 1^{er} juillet 2005 et un achèvement initial au 30 juin 2010*. Il s'agit d'un contrat à contribution financière forfaitaire. KEOLIS Besançon assume les risques d'exploitation et commerciaux liés aux recettes et aux charges de fonctionnement. Le délégataire est propriétaire des recettes commerciales qu'il perçoit.

* L'avenant n°14 de juin 2010 prolonge le contrat jusqu'au 31 décembre 2010.

2 avenants ont été signés sur l'exercice 2009 :

- avenant n°11 : hausse des tarifs au 1^{er} septembre 2009,
- avenant n°12 : remplacement des indices gaz et salaires dans la formule d'indexation de la contribution financière forfaitaire ; substitution du RSA socle au RMI pour l'attribution des abonnements Sésame Demandeurs d'emploi.

C/ Evénements clés et conséquences

L'année 2009 a été marquée par de nombreux événements internes et externes qui ont pu impacter l'exploitation du réseau GINKO, dont notamment :

- le ralentissement de l'activité économique : recul de 3 % de la fréquentation et augmentation de la vente des titres sociaux,
- la baisse des effectifs scolaires et universitaires (- 2 %) et quasi généralisation de la fin des cours le samedi dans le secondaire, avec des effets sur les fréquentations et les ventes des titres dédiés pour ces catégories d'usagers,
- la loi sur la prise en charge financière d'une partie des frais de transport par l'employeur,
- l'ouverture en mars 2009 de l'extension de la zone commerciale de Châteaufaine (nouvelles enseignes / montée en puissance du pouvoir d'attraction de cette zone) : mise en place d'articulés supplémentaires le samedi après-midi,
- l'augmentation des tarifs au 1^{er} septembre 2009 (en moyenne de 4,5 %).

D/ Chiffres clés

	2008	2009
Kilomètres parcourus*	6 666	6 702
Voyages comptés*	18 840	18 067
Parc de véhicules	170	172
Effectif permanent au 31.12	474	483
Charges d'exploitation*	28 980	29 460
Recettes commerciales*	8 698	8 712
Taux de couverture	30,1%	29,6%

* En milliers

II. Les conditions d'exécution

A/ L'offre de Transport

Aucune modification majeure de l'offre n'est constatée en 2009. Les quelques modifications apportées au réseau sont les suivantes :

- l'ajout d'une dizaine de départs supplémentaires pour répondre à des besoins de la clientèle : CHRU, établissements scolaires, etc,
- l'affectation de bus articulés supplémentaires au regard des charges constatées,
- la réduction de l'offre le samedi matin (1 trajet par sens supprimé sur les lignes 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 22, 27, 31 et 32).

Tableau de synthèse

Offre de septembre 2009	niveau d'offre semaine hiver			niveau d'offre samedi hiver			niveau d'offre semaine Pâques			niveau d'offre semaine été			niveau d'offre samedi été		
	Sept 2008	Sept 2009	écarts	Sept 2008	Sept 2009	écarts	Sept 2008	Sept 2009	écarts	2009	2010	écarts	2009	2010	écarts
Lignes principales structurantes															
1	159	159	0	130	128	-2	146	146	0	112	112	0	96	96	0
5	158	158	0	134	132	-2	143	143	0	107	107	0	92	92	0
7	156	156	0	128	126	-2	136	136	0	106	106	0	90	90	0
10	159	159	0	136	134	-2	144	144	0	109	109	0	92	92	0
Lignes principales complémentaires															
2	107	107	0	64	64	0	79	79	0	58	58	0	51	51	0
22	93	93	0	73	70	-3	84	84	0	65	65	0	52	52	0
3	127	127	0	110	108	-2	114	114	0	87	87	0	74	74	0
4	129	129	0	100	98	-2	110	110	0	88	88	0	74	74	0
4*	127	129	2	34	34	0	43	45	2	30	37	7	28	28	0
6	120	120	0	100	96	-4	104	104	0	83	84	1	70	70	0
8	65	65	0	49	48	-1	58	58	0	45	45	0	37	37	0
Lignes secondaires															
8	25	25	0			0	25	25	0			0			0
20	56	56	0			0	56	56	0	65	56	1			0
24	95	95	0	89	89	0	89	89	0	70	70	0	70	70	0
27	59	59	0	58	57	-1	59	59	0	47	47	0	47	47	0
31	68	68	0	59	58	-1	61	61	0	60	60	0	60	60	0
32	64	64	0	60	59	-1	60	60	0	60	60	0	60	60	0
34 ZAC Valentin	79	79	0	74	74	0	74	74	0	57	57	0	57	57	0
34 Temis	55	55	0	44	44	0	44	44	0	27	27	0	27	27	0

Le réseau s'est également adapté tout au long de l'année aux événements de l'agglomération, notamment avec la création d'un réseau exceptionnel pour l'arrivée du Tour de France le 18 juillet 2009. Un réseau GINKO spécifique de 15 lignes a ainsi été mis en œuvre avec une fréquentation supérieure à 20 000 voyages.

B/ Le nombre de kilomètres

En 2009, le nombre de kilomètres parcourus sur le réseau a un peu augmenté globalement, notamment du fait de la hausse du nombre de kilomètres haut-le-pied (service non commercial sans client à bord du véhicule).

	2008	2009
Kilomètres parcourus	6 665 836	6 702 466
Kilomètres commerciaux	5 893 272	5 889 106
Kilomètres HLP*	772 564	813 359
Taux HLP*	13,1%	13,8%

* HLP = haut-le-pied

C/ La vitesse commerciale

La vitesse commerciale se stabilise sur l'année scolaire 2008-2009 pour atteindre 16,88 km/h, contre 16,87 km/h en 2007-2008. Après la forte baisse de l'année 2003-2004, la vitesse commerciale reste néanmoins stable depuis 5 ans autour de 17 km/h.

Rappel de l'évolution de la vitesse commerciale

Année scolaire	Vitesse commerciale en km/h
2000-2001	17,92
2001-2002	17,92
2002-2003	17,80
2003-2004	16,97
2004-2005	16,95
2005-2006	17,02
2006-2007	16,96
2007-2008	16,87
2008-2009	16,88

Pour mémoire, une baisse de vitesse commerciale génère des surcoûts d'exploitation (augmentation du nombre de bus et de conducteurs à service équivalent), influe potentiellement sur la qualité du service rendu aux usagers et impacte potentiellement sur le climat social de l'entreprise délégataire.

Par ailleurs, la vitesse commerciale de référence, définie contractuellement, est de 17,06 km/h. Une variation au-delà de plus ou moins 0,5 km/h est un motif de révision des dispositions de la DSP.

Le délégataire fait part dans son rapport d'activité depuis plusieurs années de son inquiétude quant à la persistance de graves points noirs de circulation dans Besançon, de la multiplication des manifestations événementielles en cœur de ville qui pénalisent la circulation et la fréquentation du réseau, et enfin sur le report de certains aménagements de voirie prévus contractuellement dans la DSP et à la charge de la collectivité.

En détail, les faits générateurs de difficulté sont les suivants :

- des points noirs ponctuels ou permanents, notamment : la rue de Belfort entre la place de la Liberté et la rue Baille, le secteur de Micropolis, la rue René Char à Châteaufarine, le giratoire entre la route de Gray et le chemin des Tilleroyes,
- des animations ponctuelles en centre-ville qui imposent des déviations. En 2009, cela a généré 424 jours/lignes de modification d'itinéraire du réseau. Au-delà de la vitesse commerciale, ce phénomène est très impactant sur la fréquentation, la ponctualité, la qualité de l'information et la qualité perçue du réseau par les clients,
- des événements réguliers sources de retards sur le réseau, notamment la foire mensuelle de Battant qui génère une fois par mois des embouteillages très importants sur tout le secteur Siffert, Place Leclerc et Avenue Edgar Faure,
- les problèmes de stationnement dans la rue Mercator, bloquant l'accès au terminus de la ligne n°4.

En 2009, a contrario, des aménagements de voirie ont permis d'améliorer en certains lieux la circulation, l'insertion des bus et l'accessibilité des stations, notamment :

- la mise aux normes et une meilleure prise en compte des bus aux carrefours suivants : Place de Montrapon, Montrapon / Churchill / Montboucons, Fanart / Montrapon / Clos Munier, Fanart / Fontaine Ecu,
- la modification des bordures et du marquage au sol du terminus de Palente ZI, suite à l'accident mortel avec un motard en octobre 2008, ceci afin de faciliter la giration et le stationnement des bus,
- la création d'une boîte aux lettres à la Sécurité Sociale, accessible aux VL à partir d'une voie dédiée, limitant ainsi le stationnement gênant sur voirie rue Denis Papin pour les lignes 6 et 20.

La mise en place du nouveau poste central de régulation en 2008 permet d'identifier, désormais de manière beaucoup plus précise, les temps de parcours par tronçon du réseau et d'identifier les points noirs pour tenter d'y remédier en exploitation (meilleure adaptation du temps de parcours théorique par rapport au temps de parcours réel).

En 2009, le système d'aide à l'exploitation a été encore perfectionné, notamment sur les points suivants :

- développement du logiciel lié aux scénarios de déviation et diffusion de l'information dans les bus équipés en synthèse vocale en situation perturbée au centre-ville,
- serveurs de secours pour prendre le relais en cas de besoins pour le nouveau PCC,
- développement des procédures de dépannage, pérennisation du système,
- logiciel de présentation des bus sur fond cartographique à la Régulation,
- modifications et améliorations du traitement des statistiques d'analyse des tronçons ligne,
- envoi d'un email automatique à Mobilignes lorsqu'une information trafic est donnée aux clients,
- simplification de la diffusion des messages d'ordre général sur les bornes Tempo.

D/ Le nombre de voyages

En données corrigées (grèves, effets calendaire, etc.), le trafic compté, issu des cellules de comptage installées dans certains bus, est en baisse de 2,7 % par rapport à 2008. Au cours de l'année 2009, la baisse de trafic est surtout sensible à partir du 2^d semestre, avec une diminution plus marquée en septembre.

En milliers de voyages		
Trafic brut 2008	18 840	
Trafic brut 2009	18 067	
		Evolution 2008/2009
Ecart 2008/2009	- 773	- 4,1 %
<i>dont</i>		
<i>intempéries</i>	- 79	
<i>grèves</i>	- 299	
<i>effets calendaires</i>	- 90	
<i>effet samedi scolaire</i>	- 180	
		Evolution 2008/2009
Trafic corrigé 2008	19 266	
Trafic corrigé 2009	18 740	- 2,7 %

La baisse des effectifs scolaires et universitaires ces dernières années constitue un élément déterminant de l'évolution du trafic constaté :

- les effectifs étudiants ont baissé de 2 % en septembre 2009. Depuis 2003, les effectifs ont baissé d'environ 2 700 étudiants,
- le calcul de l'évolution des effectifs scolaires s'avère un peu plus complexe depuis 2009, l'exploitant ne parvenant pas à obtenir de l'Académie les statistiques de fréquentation des établissements scolaires. Néanmoins, en réalisant une enquête de recensement auprès de l'ensemble des établissements de l'agglomération, ces effectifs seraient à la baisse de 2,2 % en 2009, soit une perte d'environ 50 000 voyages. A cela s'ajoute la suppression des cours du samedi matin depuis 2006, soit une perte d'environ 250 000 voyages en 3 ans.

L'année 2009 a été marquée par d'importantes déviations qui ont fortement pénalisé le trafic et donc la clientèle, notamment :

- Ligne 3 : travaux boulevard Allende du 10 mars au 31 décembre,
- Ligne 34 : perturbée tout au long de l'année (conduite d'eau salée, assainissement rue du Chasnot, pont SNCF),
- travaux rue des Granges pendant 15 jours au cours de l'été 2009,
- Lignes 7, 9, 20, B : travaux de mi-août à mi-décembre entre la rue de l'Observatoire et l'avenue Léo Lagrange. Ces lignes ont connu différentes déviations par période de 15 jours,
- la rue du Piémont n'a pas été desservie par la ligne 1 du 6 juillet au 29 octobre.

L'évolution du nombre de voyages par ligne est la suivante :

- les lignes structurantes (1, 5, 7 et 10), trafic en baisse : sur ces 4 lignes, l'évolution de trafic brut oscille entre - 4,7 % (ligne 7) et - 1,1 % (ligne 10). En données corrigées, seule la ligne 10 progresse. Les lignes 1 et 7 ont été très impactées par les différents travaux,
- les lignes secondaires (3, 4, 6, 8), trafic en légère diminution : sur ces 4 lignes, l'évolution de trafic est contrastée. Le trafic des lignes 4 et 6 diminue très légèrement (moins de 1 % en données corrigées) alors que celui de la ligne 3 plonge (impact des travaux dans le quartier de Planoise),
- les lignes tangentielles (2, 20, 22), trafic en baisse : la diminution des effectifs scolaires impacte fort logiquement la baisse de trafic sur les 2 lignes de boulevards (- 4,5 %). La ligne 20 enregistre une baisse de 5,7 % en données brutes (ligne impactée par les travaux dans le secteur avenue Léo Lagrange),
- ligne 34, trafic stable : en données brutes le trafic diminue toutefois ; en données corrigées, celui-ci est stable. On peut rappeler ici les importantes perturbations subies par cette ligne tout au long de l'année,
- ligne 9, trafic stabilisé : en données corrigées, le trafic de cette ligne est stable. Sans les travaux de cet automne, le trafic de cette ligne serait orienté à la hausse,
- autres lignes du réseau de jour, trafic stable : le trafic des lignes secondaires oscille entre + 2,8 % (ligne 31) et - 3,5 % (ligne 24). Le trafic des lignes 31, 32 est orienté à la hausse ; celui de la 27 est stable (- 0,8 %),
- lignes du dimanche, évolution contrastée : la fréquentation du réseau de dimanche (4 lignes) diminue légèrement de 1,8 % en termes de trafic brut. Les lignes A, B, D enregistrent une baisse de trafic (entre - 3,6 % et - 4,1 %) alors que la ligne C connaît une belle progression de 5,3 %,
- réseau de nuit, trafic en baisse : les lignes de nuit enregistrent une baisse de fréquentation de 5,5 %. Cette diminution concerne uniquement les lignes A et B.

Les abonnés, tous titres confondus, réalisent 83 % du trafic du réseau en 2009, soit 1 % de plus qu'en 2008. Les titres scolaires (DIABOLO) représentent 39,31 % du trafic, contre 13,67 % pour les étudiants (CAMPUS), 15,51 % pour les titres tout public (SESAME) et 5,53 % pour les seniors (OR). Les titres sociaux et « recherche d'emploi » représentent 9,06 % du trafic en 2009. Cette répartition est globalement stable comparée à 2008, avec néanmoins une baisse de la part des titres étudiants et seniors et une hausse de la part des titres tout public, scolaires et sociaux.

Les titres oblitérables représentent 16,93 % des voyages.

En termes de voyages comptables*, on note une baisse de 4,3 % des titres oblitérables et une hausse de 0,7 % des voyages comptables réalisés par des abonnés. Globalement, le nombre de voyages comptables a baissé de 0,2 %, pour passer de 22 427 000 voyages en 2008 à 22 371 000 voyages en 2009, soit un écart brut de - 55 000 voyages. Les voyages comptables sont désormais réalisés sur la base des résultats de l'enquête mobilité de 2008 qui a permis de réajuster les différents taux de mobilité par titre. L'intégration de ces nouveaux indicateurs entraîne une baisse de 1,853 M de voyages par an. En effet, cette enquête a montré une baisse de 15 % de la mobilité des titres Diabolos du fait notamment de la réduction de la semaine scolaire. La diminution du nombre de voyages comptables par an s'explique à 80 % par cette évolution de la mobilité scolaire.

* Les voyages comptables, issus des ventes de titres de transport, ne tiennent pas compte des effets calendaires et des perturbations. Ils sont calculés sur la base de coefficients de mobilité, définis pour la durée de la DSP et affectés à chaque titre, et prennent en compte également des voyages périurbains du réseau GINKO. Ils sont donc logiquement plus importants que les voyages comptés.

E/ Les points d'arrêt

Sur les lignes exploitées par KEOLIS Besançon, on dénombre :

- 620 stations urbaines (contre 610 en 2008), dont 366 équipées de poteaux (contre 359 en 2008) et 254 d'abribus (contre 251 en 2008),
- 37 stations périurbaines sur le périmètre urbain, dont 17 équipées de poteaux et 20 d'abribus (en intégrant les pôles d'échanges).

29 stations urbaines ont fait l'objet de nouveaux équipements en mobilier urbain (abribus, auvents, bancs, poubelles ou bornes TEMPO) fournis par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. 2 stations ont été supprimées du fait de l'ouverture de la voie en site propre de TEMIS.

14 nouvelles bornes TEMPO à message variable ont été déployées sur le réseau, en extension (7) ou en remplacement de bornes d'ancienne génération (7). Ainsi, 7 bornes TEMPO ancienne génération, enlevées du centre-ville, ont été redéployées sur des stations des quartiers périphériques bisontins.

F/ Les services spécifiques

3 139 voyages ont été comptabilisés sur le service EVOLIS Gare (service à la demande pour desservir les TGV en Gare Viotte le matin avant 7h et le soir après 19h), soit une augmentation de 3 % par rapport à 2008. Avec 1,76 voyage par course, ce ratio confirme la bonne qualité de « groupage » des usagers par taxi.

25 601 voyages ont été comptabilisés sur le service EVOLIS Ville (service à la demande pour les personnes à mobilité réduite), soit une baisse de 5,3 % du nombre de voyages, avec pourtant une hausse de 11,4 % du nombre de clients inscrits à ce service (490 clients au total). La baisse du nombre de voyages s'explique pour partie par l'allongement des distances des courses (9,38 km par voyages en 2009 contre 8,47 km par voyages en 2008), cohérente avec l'augmentation du nombre de voyages réalisés hors de Besançon, ce qui pénalise quelque peu la disponibilité des véhicules. Une extension des plages d'ouverture de ce service en 2010 devrait permettre de mieux répondre à l'augmentation de la demande.

260 clients différents et 12 vélos ont été transportés durant l'été 2009 sur le service EVOLIS Grand Air (service à la demande à destination de la forêt de Chailluz et de la plage d'Osselle les dimanches d'été). En moyenne, plus de 30 personnes se sont rendues sur la Plage d'Osselle chaque dimanche ensoleillé, ce service à la demande étant évidemment très tributaire des conditions météorologiques. Cette desserte, expérimentale en 2009, montre la pertinence de la destination d'Osselle. En revanche, les services à destination de la forêt de Chailluz, destination « historique » du service, ne trouvent plus leur public (36 clients sur tout l'été). L'année 2010 proposera une modification de ce service par la recherche d'une destination de remplacement.

G/ Les parcs-relais

Depuis le 14 décembre 2007, les parcs-relais de TEMIS (80 places portées à 180 en juillet 2009) et Micropolis (160 places) sont équipés de locaux d'accueil abritant des personnels GINKO assurant l'information des clients, la vente de titres GINKO et le déploiement de services connexes « Gains de temps ». Ces P+R sont libres d'accès. Des hôtesse accueillent les clients de 7h30 à 10h et de 17h à 18h30 du lundi au vendredi*.

* Un troisième parking-relais de 56 places a été créé en septembre 2009 par la Ville de Besançon aux Vaîtes. Ce parking-relais provisoire n'est pas géré par KEOLIS Besançon, mais il a été intégré à la communication GINKO.

Dans ce cadre, des partenariats ont été organisés avec la blanchisserie du Refuge, l'Intermarché de Montrapon, le garage Cassard, la boulangerie « le Petit Mitron », la Poste et un fleuriste pour permettre aux clients de bénéficier de prestations commerciales sur le site même des parcs-relais et rendre ainsi encore plus attractif le report modal de la voiture vers le transport public.

En 2009, durant la présence des hôtesse, environ 13 000 véhicules se sont garés sur les parkings-relais (60 % à TEMIS et 40 % à Micropolis). 43 % d'entre eux, soit environ 5 600 véhicules, ont vu leurs passagers faire du report modal sur le réseau GINKO (58 % à TEMIS et 21 % à Micropolis).

Depuis septembre 2009, environ 100 véhicules se stationnent tous les jours sur ces deux parkings-relais.

Les clients utilisateurs des parkings-relais dans leur fonction de report modal sont :

- en majorité des femmes,
- des personnes issues des CSP moyennes ou supérieures (66 %),
- des étudiants (12 %),
- des personnes résidant pour 60 % d'entre-elles dans le Grand Besançon,
- des clients qui viennent plusieurs fois par semaine (63 %).

70 % des personnes qui ne prennent pas le bus après viennent déposer ou récupérer quelqu'un (principalement des lycéens) ; 12 % des personnes qui ne prennent pas le bus après font du co-voiturage.

Le parking-relais de TEMIS connaît une hausse de fréquentation notable tout au long de l'année 2009 pour passer de 16 véhicules par jour, dont les passagers faisaient du report modal, en janvier 2009, à 40 en décembre 2009, avec une accélération à compter de septembre. La modification du stationnement à Chamars explique pour une grande partie cette augmentation, ressentie également à Micropolis. Ce mouvement se poursuit sur 2010.

H/ Les points de vente

57 relais GINKO sont implantés sur Besançon, ce qui est légèrement à la baisse par rapport à 2008 (59 relais). Les relais réalisent 85 % des ventes des carnets de ticket et 62 % des ventes des abonnements mensuels. 80 % de la population de Besançon bénéficie d'un relais GINKO à moins de 500 m de son lieu de résidence.

La part des ventes des relais dans les recettes diminue légèrement (33 % en 2009 contre 34,6 % en 2008).

La boutique GINKO du centre-ville a accueilli 121 000 visiteurs, dont 102 000 acheteurs, en 2009 dans 15 m², soit une hausse respective de 5 % et 3,5 %.

La boutique en ligne GINKO du site Internet ginkobus.com, lancée à titre expérimental en septembre 2008, n'a cessé de progresser en fréquentation au fil des mois. Cette première européenne qui permet d'imprimer chez soi son titre de transport ou de le recevoir à domicile, a séduit en moyenne 150 clients par mois (96 % des abonnements ; 98 % imprimés à domicile). Aucune fraude n'a été constatée à ce jour sur ces titres. Cette boutique a fait des émules. Ainsi, Dijon a lancé sa boutique en ligne en décembre 2009. Brest et Rennes en feront de même en 2010.

4 700 titres GINKO (4 200 en 2008) ont été achetés à la Boutique MOBILIGNES située à la Gare Viotte.

500 ventes de titres GINKO ont été réalisés dans les points d'accueil des parkings-relais.

Le service de vente par correspondance « Colibri » attire en moyenne 2 400 abonnés par mois (26 759 coupons mensuels envoyés aux clients dans l'année), soit une hausse de 7 % par rapport à 2008.

La fréquentation de ce service est en hausse constante depuis sa création.

I/ L'action commerciale et la communication

55 000 appels ont été traités directement par les téléconseillers de MOBILIGNES en 2009, soit 4 % de plus qu'en 2008. La mise en place du standard interactif depuis 2007 a permis de traiter au total 77 000 appels en 2009.

Le canal d'information via Internet est en très fort développement en 2009 : 612 277 connexions sur ginkobus, soit + 40,3 % depuis 2008 (hausse de « seulement » 25 % entre 2006 et 2007), et 195 863 connexions sur le service Tempo (web et wap), soit une hausse de 63 % depuis 2008.

Néanmoins, 24 000 exemplaires papier du carnet de voyages « Soleil » et 81 000 exemplaires du carnet de voyages hiver ont été distribués.

En 2009, le réseau GINKO a participé notamment :

- à 10 événements d'agglomération centrés sur la musique (Herbe en Zik, Fête de la Musique, festival des musiques anciennes, Sonorama, Lumières d'Afrique, etc.),
- à 9 événements centrés sur les jeunes (JPO Université, Street Tour, Vital Eté, etc.).
- au Tour de France, etc.

Plus de 30 communiqués de presse ont été envoyés aux médias pour les informer des évolutions du réseau GINKO ou de partenariats événementiels

J/ Les véhicules

En 2009, l'inventaire des véhicules est le suivant :

	Quantité à fin juin		Moyenne Age		Nb bus > 12 ans	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Minibus	5	6	4.6	4.9	0	0
Moyenne capacité	26	27	7.61	8.49	6	10
Standards	112	112	10.00	10.97	44	48
Dont Diesel	60	60	13.92	14.6		
Dont GNV	52	52	5.63	6.79		
Articulé	27	27	8.57	8.23	8	10
Dont Diesel	18	18	10.56	9.46		
Dont GNV	9	9	4.59	5.76		
TOTAL	170	172	9.2	9.9	58	68
Prévisions contractuelles	(165)	(165)	(9.0)	(9.2)	(55)	(52)

L'augmentation du parc de deux véhicules s'explique par la montée en puissance programmée sur 2010 du service EVOLIS Ville (+ 1 véhicule) et l'évolution prévue de la desserte de la Citadelle (+ 1 véhicule pour la création d'une ligne régulière).

L'écart du nombre de véhicule entre le contrat (165) et la réalité s'explique par ailleurs par :

- l'ajout d'un bus moyenne capacité supplémentaire pour répondre au besoin de l'extension de la ligne n°34,
- l'ajout d'un minibus PMR pour assurer le service EVOLIS Ville (PMR) étendu aux 59 communes,
- le besoin de deux bus pour la formation continue obligatoire de l'ensemble des conducteurs,
- le besoin d'un bus supplémentaire du fait de la baisse de la vitesse commerciale.

Le vieillissement du parc passe de 9,2 années en 2008 à 9,9 années en 2009. Contractuellement, l'âge moyen du parc était fixé pour 2009 à 9,2 années. La hausse de cette moyenne s'explique par le vieillissement progressif du parc des véhicules standards et articulés, dont le remplacement est ralenti. Par ailleurs, une partie du parc GNV, dont les premières acquisitions datent de 1999, dépasse désormais ce seuil des 9 ans.

K/ Le bilan des travaux sur les véhicules

Sur l'année 2009, on peut noter notamment que :

- 7 bus ont été entièrement rénovés,
- 6 bus ont été équipés du système d'information dans le bus de dernière génération (écran LCD), ce qui porte à 8 le parc total de bus équipés,
- 22 bus ont été équipés du système d'annonce sonore, ce qui porte à 57 le parc total de bus équipés,
- 10 bus ont été équipés du système de vidéosurveillance, ce qui porte à 45 le parc total de bus équipés (dont 8 articulés).

L/ Le bilan des pannes

Une baisse sensible de 19,6 % du nombre de pannes est à noter depuis 2006 (285 pannes en 2009 par million de kilomètres parcourus, 291 pannes en 2008, 304 pannes en 2007 et 348 en 2006). L'entretien des bus continue de s'améliorer, notamment grâce aux programmes de formation des agents et au suivi et à la prévention des pannes.

M/ Le bilan des accidents

Le nombre d'accidents de conduite est en forte baisse en 2009 avec 142 accidents recensés contre 172 accidents en 2008. Ce nombre confirme en fait un progrès notable depuis 2005 (214 accidents en 2006 pour mémoire).

Les accidents matériels avec tiers baissent (86 accidents contre 91 en 2008) ; les accidents corporels sont en baisse également (16 en 2009 contre 26 en 2008,) ; les accidents de voirie sont également à la baisse (23 accidents contre 38 en 2008).

Les accidents responsables représentent 62 % des accidents, contre 66,9 % en 2008.

Le nombre de kilomètre entre deux accidents progresse encore pour atteindre 43 150 km (37 039 km en 2008).

Ce bilan positif est le résultat des efforts de prévention mis en place au quotidien, avec notamment :

- 150 audits de conduite,
- analyse des endroits à risque,
- présence de terrain,
- reprise en formation des conducteurs à risque.

N/ Le personnel

Le contrat d'intéressement du personnel, signé en 2006 pour 3 ans et étant arrivé à son terme en 2008, un accord de prime annuel a été signé selon les mêmes termes pour l'année 2009 (un nouveau contrat d'intéressement pluriannuel ne pourra intervenir qu'à compter de 2011 avec la nouvelle DSP).

Si ce contrat a montré des résultats très probants en 2007 avec une baisse notable de l'absentéisme (5 461 jours en 2007 contre 7 587 jours en 2006), une baisse des accidents, une baisse du nombre de pannes et une baisse de la consommation de gazole, l'année 2008 avait été moins probante sur le volet de l'absentéisme (+ 28,1 % par rapport à 2007, mais - 6,4 % depuis 2005). L'année 2009 est encore moins probante sur ce point, avec une forte hausse de l'absentéisme, passant de 7 166 jours en 2008 à 8 628 jours en 2009, soit une hausse de plus de 20 %.

En 2009, 9 jours de grèves ont été constatés comme en 2008, dont 3 suite au licenciement d'un conducteur pour non respect de la signalisation du passage à niveau de la Mouillère, 5 dans le cadre de mouvement nationaux et 1 dans le cadre d'un mouvement de solidarité suite à l'agression à main armée d'un agent de conduite. La mise en place de la continuité de service a permis d'assurer de 20 à 80 % du service, hors mouvement de solidarité (0 % du service).

En décembre 2009, KEOLIS Besançon compte 490 salariés dont 372 conducteurs.

O/ Fraudes et incivilités

Le taux de contrôle (nombre de personnes contrôlées sur nombre de personnes transportées) est passé de 1,57 % en 2006 à 1,94 % en 2007, pour redescendre à 1,54 % en 2008 puis 1,47 % en 2009.

En 2009, le taux de fraude constatée atteint 1,18 % contre 0,97 % en 2008 et 0,85 % en 2007. Cela confirme l'augmentation constatée dans l'enquête fraude de décembre 2008. Diverses actions ont été engagées :

- information de sensibilisation sur les bornes Tempo,
- information à bord des bus,
- renforcement des moyens de contrôle sur le 2^{ème} semestre 2009 pour se rapprocher d'un taux de contrôle de 2 % en 2010.

Au chapitre des incivilités, il avait été constaté une baisse du nombre d'acte entre 2005 (178 faits), 2006 (168 faits), 2007 (134 faits) et 2008 (112 faits). En 2009, ce nombre remonte à 131, avec cependant une baisse notable des incivilités à l'encontre des conducteurs, contrebalancée par une hausse des agressions (clients, vérificateurs et conducteurs), des jets de projectile et des vitres cassées.

Agression.cient		Agression. conducteur		Agression vérificateur		Incivilité conducteur		Incivilité client	
2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
3	6	1	3	1	3	48	39	23	23
Jet projectile		Vitre cassée		Divers		Total	Total		
2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009		
14	21	6	10	16	26	112	131		

Suite à ces faits, 12 jugements ont été rendus, allant jusqu'à 18 mois de prison avec sursis et 5 890 € de dommages et intérêts pour l'auteur de violences sur un conducteur.

P/ La satisfaction client

En 2008, 792 réclamations avaient été reçues, soit 50 % de plus qu'en 2007. Deux événements majeurs expliquaient cette hausse : la grève de mars 2008 (164 réclamations à elle seule) et les opérations de renouvellement par la société DECAUX des abribus publicitaires gérés par un contrat de la Ville de Besançon.

En 2009, 545 réclamations ont été reçues, soit 31 % de moins qu'en 2008. Les réclamations clients portent principalement sur le comportement du conducteur (33 %) et sur la ponctualité (31 %). Des actions « qualité » ont été engagées, notamment autour de la formation à la conduite souple et apaisée et sur la clarté de l'information horaire en station, notamment en cas de service perturbé.

III. Les comptes de la DSP

A/ Les dépenses

1. *Les charges d'exploitation*

Les charges d'exploitation s'élevaient en 2008 à 28 879 800 € HT. En 2009, ces charges sont de 29 460 400 € HT, soit une différence de + 580 600 € HT (+ 2 %).

2. *Les charges de personnel*

Les charges de personnel sont en augmentation de 4,5 % (932 200 € HT) entre 2008 et 2009. Cette hausse correspond notamment à :

- une augmentation de la valeur du point 100 de 2,1 %, soit un surcoût de 440 K€,
- une augmentation des effectifs, soit un surcoût de 260 K€,
- une augmentation de l'ancienneté, soit + 65 K€,
- une augmentation de l'intéressement, soit + 80 K€,
- une augmentation des indemnités de départ à la retraite, soit + 8 K€,
- une baisse des médailles du travail, soit - 3 K€.

3. *Les carburants*

Le prix moyen du litre de gazole a baissé de 22 % entre 2008 et 2009, ce qui représente une économie de 360 K€ sur l'année. La consommation moyenne stable à 44,87 litres au 100 km.

Le prix du gaz a diminué de 13 %, ce qui se traduit par une économie de 108 K€. La consommation moyenne reste basse, avec une légère augmentation de 1,8 %, soit un coût supplémentaire de 15 K€.

Globalement, la variation des tarifs est la principale cause de la baisse de ce poste :

- écart sur prix : - 498 K€,
- écart sur consommation : +14 K€,
- écart sur kilomètres : - 1 K€.

Le poste carburant a baissé globalement de 489,4 K€, soit une baisse de 19 % entre 2008 et 2009 (pour mémoire, hausse de 18,8 % entre 2007 et 2008).

4. *Les achats stockés hors carburant*

Le coût des achats stockés hors carburants (pièces détachées stockées, lubrifiants et antigels, achats de billetterie) augmentent de 10,8 % entre 2008 et 2009 (de 437,5 K€ à 484,6 K€).

5. Les achats non stockés

Le coût des achats non stockés (eau, électricité, pneumatiques, fournitures, etc.) est en baisse entre 2008 et 2009. Ce poste passe de 857 K€ en 2008 à 766,8 K€ en 2009, soit - 10,5 % (- 90,2 K€).

Cette variation s'explique notamment par l'accélération du programme de rénovation des boîtes de vitesse en 2008 qui a fortement impacté cette année, l'année 2009 rentrant donc en fait dans la norme des années précédentes.

6. La sous-traitance

La sous-traitance comprend EVOLIS Ville, EVOLIS Gare et la sous-traitance de services réguliers (DIABOLO). Ce poste augmente de 6,1 %, pour passer de 312,1 K€ en 2008 à 331,2 K€ en 2009, soit + 19,1 K€.

Cette hausse est due à l'augmentation des coûts des services à la demande qui est due notamment à l'augmentation du nombre de clients d'EVOLIS Ville provenant de communes extérieures à Besançon (+ 4,8 % de kilomètres effectués).

7. Divers services extérieurs

Le poste « Divers services extérieurs » regroupe la maintenance et l'entretien des bâtiments et des matériels, notamment les bus. Ce poste est en forte hausse de 18,4 %, passant 351,1 K€ en 2008 à 415,7 K€ en 2009, après avoir connu une baisse de 22,4 % entre 2007 et 2008.

Cette hausse est due notamment à l'intégration des coûts de maintenance d'un bâtiment d'exploitation supplémentaire (bâtiment SPIC).

8. Les locations

Le poste location regroupe la location des boutiques, de véhicules, de mobiliers et les charges locatives notamment. Ce poste baisse de 1,6 %, passant de 91,2 en 2008 à 89,7 K€ en 2009 (-1,5 K€).

9. Les primes d'assurance

Les primes d'assurance sont en hausse de 9,2 % suite à des régularisations de primes de l'année 2008 et 2009. Ce poste passe de 387,2 K€ en 2008 à 423 K€ en 2009 (+ 35,8 K€).

10. Les rémunérations d'honoraires

Les honoraires divers augmentent de 192,3 K€, soit + 39,6 %, pour un montant total qui passe de 485,8 K€ à 678,1 K€. Cette hausse est due à la conjonction de la hausse des honoraires de formation dans le cadre de la formation continue obligatoire pour le personnel de conduite (+ 84 K€) et de la prestation d'assistance apportée au Grand Besançon dans le cadre de la définition du système de tramway en cours de développement (+ 80,7 K€).

11. Publicité et relations publiques

Ce poste est en baisse (- 21,7 K€) pour un budget global de 175,4 K€. Cette baisse s'explique notamment par une réduction des coûts de catalogues et imprimés (- 19 K€).

12. Autres services extérieurs

Ce poste passe de 323,3 K€ en 2008 à 290,8 K€ en 2009, soit une baisse 10,1 % (- 32,5 K€).

Cette baisse s'explique par des frais de recrutement en forte baisse.

13. Impôts et taxes

Les impôts et taxes augmentent de 4,1 % en 2009, passant de 1 180,1 K€ en 2008 à 1 228,9 K€ en 2009 (+ 48,8 K€). Cette hausse est composée notamment :

- d'une hausse du Versement Transport de 43,8 % (passage du taux de 1,3 % à 1,8 % en 2009), pour atteindre 245 K€, soit + 74,6 K€,
- d'une hausse de la Taxe Professionnelle de 3,4 %, pour atteindre 843,2 K€, soit + 27,7 K€,
- d'une augmentation des remboursements concernant la formation professionnelle, entraînant une baisse de 84,3 % de ce poste, pour atteindre 9,1 K€, soit - 49 K€,
- d'une baisse des autres taxes de 3,3 %, pour atteindre 131,6 K€, soit - 4,5 K€.

14. Les frais de siège

Il s'agit de l'assistance technique du groupe KEOLIS facturée à KEOLIS Besançon, en tant que filiale. Cette assistance est calculée selon un barème relatif aux produits d'exploitation. En 2009, les frais de siège sont de 451,2 K€, soit une hausse de 0,4 % par rapport à 2008 (+ 1,7 K€).

B/ Les recettes

1. Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation augmentent de 1 %, soit + 298 200 €, pour atteindre 30 388 500 €.

2. Les recettes commerciales globales

Les recettes de trafic passent 8 040,3 K€ en 2008 à 8 117,8 K€ en 2009, soit + 77,5 K€ (+ 1%). Cette hausse modérée trouve son origine dans plusieurs faits marquants :

- une augmentation tarifaire en septembre 2009,
- mais une baisse des effectifs scolaires et universitaires,
- une croissance constante de vente de titres à faible rentabilité (titres CMUC : + 35,1 %),
- une forte croissance de la distribution de titres gratuits (titres mission locale : + 36,8 %).

Les recettes commerciales globales (recettes de trafic, recettes des services spéciaux et occasionnels, produits des amendes, produits des activités annexes et produits financiers) passent de 8 698,3 K€ en 2008 à 8 711,9 K€ en 2009 (+ 13,6 K€, soit +0,2 %).

Le taux de couverture des dépenses par les recettes commerciales globales atteint 29,57 % en 2009 contre 30,1 % en 2008 (Ce taux de couverture est le plus faible depuis les 29,9 % en 2006).

3. Les recettes par titre

Le poids des principaux titres dans les recettes 2008 est le suivant :

- 43,1 % pour les titres oblitérables,
- 16,3 % pour les abonnements tout public, familles et couples,
- 14,4 % pour les abonnements étudiants,
- 12,6 % pour les abonnements scolaires,
- 7,4 % pour les abonnements seniors.

Les différents titres voient leurs recettes évoluer de manière différenciée :

- le Ticket Unité 1 heure voit ses ventes baisser de 3 % pour des recettes en baisse de 2 %. Cette baisse des ventes est constante depuis 2001, avec un report d'usage vers les abonnements notamment. La baisse de ventes et des recettes de ce titre est aussi imputable aux 9 jours de grève de l'année 2009 (valable pour tous les titres oblitérables),
- le Carnet de 10 tickets voit ses ventes baisser de 5,8 % pour une baisse des recettes de 4,6 %. Ce titre s'adressant principalement à des salariés, l'augmentation des tarifs de septembre et la participation croissante des employeurs au financement des abonnements expliquent un fort report de ce titre vers les abonnements,
- le Ticket Journée voit ses ventes baisser de 3,1 % et ses recettes baisser de 1,3 %. Ce titre est soumis aux mêmes évolutions que les autres titres oblitérables,
- les abonnements « tout public » (SESAME, COUPLE et FAMILLE) progressent de 5,6 % en matière de vente et de 8,5 % en matière de recettes. Ces titres bénéficient du glissement tarifaire du Ticket Unité 1 heure et du carnet de 10 tickets, et montrent donc la poursuite de la fidélisation de la clientèle du réseau GINKO. Depuis 2002, les ventes de ces titres ont progressé de 34 %,
- les abonnements « scolaires » plein tarif (DIABOLO mensuel + annuel) voient leurs ventes baisser de 0,7 % et leurs recettes augmenter de 2,9 %. Les titres DIABOLO enregistrent depuis 2006 un recul de 5,6 %, à comparer avec la baisse des effectifs constatée entre 2005 et 2006 et la nouvelle baisse des effectifs scolaires depuis 2008,
- les ventes des abonnements étudiants baissent de 1,6 % et les recettes augmentent de 0,5 %. Cette baisse modérée s'explique par la croissance de la vente de titres annuels (+ 7,3 %), devenus plus intéressants depuis l'avancement de la rentrée universitaire au début du mois de septembre, qui compense pour partie la diminution de la vente des titres mensuels et hebdomadaires,
- les abonnements seniors connaissent une baisse des ventes de 3,1 % et une baisse des recettes de 0,2 %, après la hausse des années 2007 et 2008. La croissance des ventes de la formule annuelle n'arrive plus à compenser la chute des ventes de la formule mensuelle,
- la vente des titres sociaux CMUC progresse très fortement : +35,1 %. Pour les autres abonnements sociaux, les ventes des titres à 1,5 € baissent de 1 %, alors que ceux à 9 € baissent de 3 %,
- le nombre de titres gratuits « Mission Locale » distribués aux ayants-droits, est en très forte progression en 2009, comme les années précédentes, avec une hausse de 36,8 %. Ce sont 5 700 coupons qui ont été offerts à la Mission Locale,
- la progression de la vente et de la distribution des titres sociaux (+ 10,3 % globalement), représente une perte globale de recettes évaluée à 301 000 € (200 000 € pour les titres missions locale, 98 000 € avec la création en 2007 du titre CMUC et 3 000 € avec la croissance du nombre de coupons CCAS).

4. La contribution de l'autorité organisatrice

La contribution de l'autorité organisatrice est de 21 453 200 € HT en 2009 contre 21 304 400 € HT en 2008, soit une hausse de 0,7 % (+ 148 800 € HT).

La hausse de la contribution de l'autorité organisatrice se décompose comme suit :

- actualisation : + 575 K€,
- productivité prévue au contrat : - 239 K€,
- renégociation contractuelle liée aux tarifs : - 156 K€,
- ajustement comptable : - 31 K€.

L'évolution de la contribution forfaitaire liée à l'actualisation (indexation INSEE) est plus faible entre 2008 et 2009, à 2,69 %, du fait de la forte baisse du prix du gazole (- 22 %) et du gaz (- 13 %). Pour mémoire en 2008, l'actualisation était de 4,07 %.

Pour rappel, contractuellement, la DSP prévoit, à niveau d'activité constant (hors avenants), hors actualisation, une baisse de la contribution de la collectivité sur le rythme suivant :

- 6 mois 2005 + 6 mois 2010 : 18 294 400 € HT valeur 2004,
- 2006 : 18 367 100 € HT, + 72 700 € HT,
- 2007 : 18 289 700 € HT, soit -77 400 € HT,
- 2008 : 18 066 000 € HT, soit - 223 700 € HT,
- 2009 : 17 865 000 € HT, soit - 201 000 € HT.

Globalement, sur la durée de la DSP, la baisse moyenne annuelle de la contribution de la collectivité, hors actualisation, est de - 85 880 € HT valeur 2004.

C/ Le résultat global de l'exercice

Le résultat global de l'exercice du délégataire est en forte régression (- 27,4 %) pour atteindre 878 600 € HT en 2009 contre 1 210 600 € HT en 2008 (- 332 000 € HT). Le résultat représente 2,89 % du total des produits d'exploitation (recettes commerciales + contribution AO + autres contributions publiques + provisions) en 2009, contre 4,02 % en 2008, 5,36 % en 2007 et 3,94 % en 2006.

Cette réduction du résultat s'explique de la manière suivante :

- la baisse de la base de la contribution financière forfaitaire de près de 400 K€ : réduction contractuelle et réduction négociée,
- la stagnation des recettes commerciales limitée à 0,2 %.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté émet un avis favorable sur le rapport d'activité 2009 de la délégation de service public de transports urbains.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112

Contre : 0

Abstention : 0

PREFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PREFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

RECEVU 2010